



**Communication**

Case postale, CH-8022 Zurich  
Téléphone +41 58 631 00 00  
[communications@snb.ch](mailto:communications@snb.ch)

Zurich, le 27 avril 2017

---

## Rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 31 mars 2017

**La Banque nationale suisse (BNS) enregistre un bénéfice de 7,9 milliards de francs au premier trimestre 2017.**

Le stock d'or a généré une plus-value de 2,2 milliards de francs. Le gain réalisé sur les positions en monnaies étrangères s'est inscrit à 5,3 milliards de francs.

Le résultat de la Banque nationale dépend principalement de l'évolution sur les marchés de l'or, des changes et des capitaux. C'est pourquoi de fortes fluctuations sont la règle, et il n'est que difficilement possible de tirer des déductions pour le résultat de l'exercice en cours.

### Bénéfice sur les positions en monnaies étrangères

Le résultat des positions en monnaies étrangères s'est établi à 5,3 milliards de francs au total, dont 2,1 milliards au titre du produit des intérêts et 0,6 milliard pour le produit des dividendes. Les cours des obligations et des actions ont évolué de manière divergente. Une perte de 1,6 milliard de francs a été enregistrée sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt. En revanche, les titres de participation et les instruments de participation ont bénéficié du contexte boursier favorable, contribuant au résultat à hauteur de 6,3 milliards de francs. Quant aux pertes de change, elles ont totalisé 2,2 milliards de francs.

### Plus-value sur le stock d'or

Le stock d'or, dont le volume n'a pas changé, a généré une plus-value de 2,2 milliards de francs. Fin mars 2017, le prix du kilogramme d'or s'élevait à 40 045 francs (fin 2016: 37 885 francs).



**Communiqué de presse**

**Bénéfice sur les positions en francs**

Au total, les positions en francs ont dégagé un bénéfice de 0,5 milliard de francs, constitué pour l'essentiel des intérêts négatifs prélevés sur les avoirs en comptes de virement.

**Provision pour réserves monétaires**

Au 31 mars 2017, la BNS a réalisé un bénéfice de 7,9 milliards de francs, avant l'attribution à la provision pour réserves monétaires.

En vertu de l'art. 30, al. 1, LBN, la Banque nationale est tenue de constituer des provisions suffisantes pour maintenir les réserves monétaires au niveau requis par la politique monétaire. Le montant de l'attribution pour l'exercice en cours est fixé en fin d'année.

Communiqué de presse

## Compte de résultat pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2017<sup>1</sup>

En millions de francs

	Voir chiffre	Du 01.01.2017 au 31.03.2017	Du 01.01.2016 au 31.03.2016	Variation
Résultat de l'or		2 247,3	4 147,6	-1 900,3
Résultat des positions en monnaies étrangères	1	5 266,2	1 190,4	+ 4 075,8
Résultat des positions en francs	2	469,8	439,2	+ 30,6
Autres résultats		2,5	3,7	- 1,2
<b>Résultat brut</b>		<b>7 985,8</b>	<b>5 780,9</b>	<b>+ 2 204,9</b>
Charges afférentes aux billets de banque		- 7,6	- 0,2	- 7,4
Charges de personnel		- 43,1	- 41,9	- 1,2
Autres charges d'exploitation		- 31,2	- 37,7	+ 6,5
Amortissements sur les immobilisations corporelles		- 7,5	- 8,0	+ 0,5
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>7 896,4</b>	<b>5 693,1</b>	<b>+ 2 203,3</b>

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

## Communiqué de presse

**Bilan au 31 mars 2017<sup>1</sup>****Actif**

En millions de francs

	31.03.2017	31.12.2016	Variation
Or	41 647,6	39 400,3	+ 2 247,3
Placements de devises <sup>2</sup>	710 532,1	696 104,2	+ 14 427,9
Position de réserve au FMI	1 290,9	1 341,2	- 50,3
Moyens de paiement internationaux	4 359,5	4 406,2	- 46,7
Crédits d'aide monétaire	249,5	155,4	+ 94,1
Créances en francs résultant de pensions de titres	-	-	-
Titres en francs	3 999,3	3 997,6	+ 1,7
Immobilisations corporelles	368,4	375,1	- 6,7
Participations	139,1	137,2	+ 1,9
Autres actifs	629,6	584,8	+ 44,8
<b>Total</b>	<b>763 216,2</b>	<b>746 502,0</b>	<b>+ 16 714,2</b>

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

2 Au 31 mars 2017, ce poste comprend les avoirs à vue résultant de pensions de titres conclues dans le cadre de la gestion des placements de devises, à hauteur de 26,6 milliards de francs (49,1 milliards au 31 décembre 2016). Les engagements correspondants sont portés au passif du bilan sous *Engagements en monnaies étrangères*, entraînant un accroissement du bilan.

## Communiqué de presse

**Passif**

En millions de francs

	31.03.2017	31.12.2016	Variation
Billets de banque en circulation	76 194,5	78 084,4	-1 889,9
Comptes de virement des banques en Suisse	473 160,2	468 199,2	+4 961,0
Engagements envers la Confédération	12 431,6	7 229,7	+5 201,9
Comptes de virement de banques et d'institutions étrangères	46 921,7	24 585,0	+22 336,7
Autres engagements à vue	30 836,3	30 035,6	+800,7
Engagements en francs résultant de pensions de titres	-	-	-
Propres titres de créance	-	-	-
Engagements en monnaies étrangères	26 605,3	49 096,3	-22 491,0
Contrepartie des DTS alloués par le FMI	4 463,5	4 492,8	-29,3
Autres passifs	179,3	251,6	-72,3
<b>Fonds propres</b>			
Provision pour réserves monétaires <sup>1,2</sup>	58 121,5	58 121,5	-
Capital-actions	25,0	25,0	-
Réserve pour distributions futures <sup>1,3</sup>	1 904,5	1 904,5	-
Résultat de l'exercice 2016	24 476,4	24 476,4	-
Résultat intermédiaire	7 896,4		+7 896,4
<b>Total des fonds propres</b>	<b>92 423,8</b>	<b>84 527,4</b>	<b>+7 896,4</b>
<b>Total</b>	<b>763 216,2</b>	<b>746 502,0</b>	<b>+16 714,2</b>

1 Avant affectation du bénéfice (voir Rapport de gestion 2016, page 160).

2 La provision pour réserves monétaires est alimentée dans le cadre de l'affectation du bénéfice (soit après l'Assemblée générale des actionnaires du 28 avril 2017). Le montant attribué à cette provision au titre de l'exercice 2016 s'élève à 4,6 milliards de francs.

3 La réserve pour distributions futures ne varie qu'une fois l'an, dans le cadre de l'affectation du bénéfice. Après affectation du bénéfice au titre de l'exercice 2016, elle s'inscrira à 20 milliards de francs.

## Communiqué de presse

## Tableau condensé de variation des fonds propres

En millions de francs

	Du 01.01.2017 au 31.03.2017	Du 01.01.2016 au 31.03.2016
<b>Fonds propres en début de période<sup>1</sup></b>	<b>84 527,4</b>	<b>61 052,5</b>
Versement d'un dividende aux actionnaires	–	–
Distribution à la Confédération et aux cantons	–	–
Résultat intermédiaire	7 896,4	5 693,1
<b>Fonds propres en fin de période</b>	<b>92 423,8</b>	<b>66 745,6</b>

<sup>1</sup> Les fonds propres en début de période se composent du capital-actions, de la provision pour réserves monétaires, de la réserve pour distributions futures et du résultat annuel.

## Cours de conversion

	31.03.2017 En francs	31.12.2016 En francs	2017 Variation En %	31.03.2016 En francs	31.12.2015 En francs	2016 Variation En %
1 euro	1,0691	1,0723	–0,3	1,0931	1,0861	+0,6
1 dollar des Etats-Unis	1,0005	1,0164	–1,6	0,9584	0,9981	–4,0
100 yens	0,8960	0,8707	+2,9	0,8540	0,8297	+2,9
1 livre sterling	1,2477	1,2587	–0,9	1,3767	1,4771	–6,8
1 dollar canadien	0,7523	0,7564	–0,5	0,7435	0,7197	+3,3
1 kg d'or	40 045,44	37 884,60	+5,7	38 090,75	34 102,64	+11,7

Communiqué de presse

## Annexe

### Principes de comptabilisation et d'évaluation

La Banque nationale suisse est une société anonyme régie par une loi spéciale. Elle a deux sièges, l'un à Berne et l'autre à Zurich. Le présent rapport intermédiaire a été établi en conformité avec les dispositions de la loi sur la Banque nationale (LBN) et du code des obligations (CO) ainsi qu'avec les principes d'établissement des comptes figurant dans l'annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016. Il donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise. Les principes d'établissement des comptes suivent les Swiss GAAP RPC (recommandations relatives à la présentation des comptes), sauf si une disposition dérogatoire a été définie. Ces principes s'écartent des Swiss GAAP RPC lorsque ces recommandations sont en contradiction avec la LBN ou s'il s'agit de tenir compte de la nature particulière de la Banque nationale. Ainsi, en dérogation aux Swiss GAAP RPC, la Banque nationale n'a pas dressé de tableau des flux de trésorerie. La structure et la dénomination des postes du bilan et du compte de résultat prennent en considération les particularités de l'activité d'une banque centrale.

Par rapport aux comptes annuels clos au 31 décembre 2016, les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont subi aucune modification.

Le rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 31 mars 2017 est établi selon la Swiss GAAP RPC 31; certaines informations sont présentées sous forme condensée.

La Swiss GAAP RPC 31 requiert l'indication du résultat par action. Au regard des dispositions légales spéciales qui régissent la Banque nationale, cette information n'est pas pertinente pour celle-ci. La LBN définit les droits des actionnaires. Le dividende versé y est notamment limité à 6% au plus du capital-actions (soit au maximum 15 francs par action d'une valeur nominale de 250 francs). Le solde du bénéfice distribuable revient pour un tiers à la Confédération et pour deux tiers aux cantons. Pour cette raison, il n'est pas fait mention d'un résultat par action.

Communiqué de presse

## Informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat

### Chiffre 1: Résultat des positions en monnaies étrangères

Ventilation selon la provenance en millions de francs

	Du 01.01.2017 au 31.03.2017	Du 01.01.2016 au 31.03.2016	Variation
Placements de devises	5 274,5	1 258,1	+ 4 016,4
Position de réserve au FMI	- 7,7	- 54,6	+ 46,9
Moyens de paiement internationaux	0,6	- 9,2	+ 9,8
Crédits d'aide monétaire	- 1,2	- 3,8	+ 2,6
<b>Total</b>	<b>5 266,2</b>	<b>1 190,4</b>	<b>+ 4 075,8</b>

Ventilation selon le genre en millions de francs

	Du 01.01.2017 au 31.03.2017	Du 01.01.2016 au 31.03.2016	Variation
Produit des intérêts	2 081,8	2 063,9	+ 17,9
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	- 1 586,8	6 202,0	- 7 788,8
Charges d'intérêts	42,9	- 0,8	+ 43,7
Produit des dividendes	607,7	523,8	+ 83,9
Gains/pertes de cours sur les titres de participation et les instruments de participation	6 309,3	- 650,6	+ 6 959,9
Gains/pertes de change	- 2 180,4	- 6 940,8	+ 4 760,4
Frais de gestion, droits de garde et autres frais	- 8,3	- 7,1	- 1,2
<b>Total</b>	<b>5 266,2</b>	<b>1 190,4</b>	<b>+ 4 075,8</b>



## Communiqué de presse

**Chiffre 2: Résultat des positions en francs**

Ventilation selon la provenance en millions de francs

	Du 01.01.2017 au 31.03.2017	Du 01.01.2016 au 31.03.2016	Variation
Intérêts négatifs sur les avoirs en comptes de virement	466,4	333,2	+ 133,2
Titres en francs	3,9	106,3	- 102,4
Pensions de titres visant à injecter des liquidités en francs	-	-	-
Pensions de titres visant à résorber des liquidités en francs	-	-	-
Engagements envers la Confédération	-	-	-
Propres titres de créance	-	-	-
Autres positions en francs	-0,5	-0,4	-0,1
<b>Total</b>	<b>469,8</b>	<b>439,2</b>	<b>+ 30,6</b>

Ventilation selon le genre en millions de francs

	Du 01.01.2017 au 31.03.2017	Du 01.01.2016 au 31.03.2016	Variation
Intérêts négatifs sur les avoirs en comptes de virement	466,4	333,2	+ 133,2
Produit des intérêts	14,1	15,9	- 1,8
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	- 7,7	92,5	- 100,2
Charges d'intérêts	- 0,5	- 0,4	- 0,1
Frais de négoce, droits de garde et autres frais	- 2,5	- 2,1	- 0,4
<b>Total</b>	<b>469,8</b>	<b>439,2</b>	<b>+ 30,6</b>